



Etre dirigeant d'une société SASU en étant étranger

Par Safouane

Bonjour tout le monde,

Je suis actuellement ingénieur chez une société en Energie en ile de franc et je souhaite lancer ma propre boite du type SASU. Le problème c'est que j'ai un titre de séjour passeport talent/ salarié qualifié qui apparemment ne permet pas d'être dirigeant d'une société en France. Est ce que c'est bien le cas?

Si oui, y a t il une possibilité de contourner cette situation en ouvrant une société dans mon pays d'origine et en demandant un enregistrement fiscal en France pour pouvoir bénéficier du financement des banques françaises? Ou est ce que la seule solution que je pourrai avoir c'est d'ouvrir une SAS avec un associé qui sera dirigeant ayant la nationalité française

Merci beaucoup pour votre temps, votre réponse me sera de grand soutien.

Bonne fin de journée à tous

Par AGeorges

Bonsoir Safouane,

Un peu de lecture.

[url=https://www.economie.gouv.fr/entreprises/etranger-creer-entreprise-france]https://www.economie.gouv.fr/entreprise/s/etranger-creer-entreprise-france[/url]

Par Safouane

Bonjour George,

Merci pour votre retour,

les avis que j'ai retrouvé sont contradictoire sur internet et même le lien que vous m'avez envoyé. On dit avoir droit d'être dirigeant d'une SASU en France en ayant un passeport talent mais ce n'est pas précisé si la mention salarié qualifié affecte ce droit et s'il faut absolument avoir la mention investisseur /entrepreneur ou commerçant sur son titre de séjour pour pouvoir être dirigeant de la SASU.

Je serais reconnaissant si quelqu'un peut me préciser ce point.

Merci,

Cdt